ESG UQÀM
Département des sciences économiques
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

SYLLABUS

Sigle	*Groupe*	*Trimestre*		
ECO 930A		**Automne 2022**		
Titre	**Economie de la Santé**			
Horaire	Mercredi 9h30-12h30			
Enseignant	Raquel Fonseca et Marie-Louise Leroux			
Courriel	Fonseca.raquel@uqam.ca ; Leroux.marie-louise@uqam.ca		*Local*	DS-5959
Heures de disponibilité	Sur rendez-vous			

Description du cours :

L'économie de la santé analyse différents enjeux où la santé joue un rôle primordial. Les inégalités en santé des individus, les dépenses en santé, la qualité des services, la rémunération des médecins, la réglementation des prix des médicaments, sont des sujets au cœur des débats publics et des intérêts prioritaires des décideurs politiques. En 2020, les dépenses publiques de santé au Québec et au Canada représentaient 11.9% et 10.3% de leur PIB respectif, alors que les dépenses du secteur privé comptaient pour 3.3% du PIB au Québec et 3.4% du PIB du Canada (source : ICIS, Tendances des dépenses nationales de santé, 2021). Ce cours abordera différents thèmes importants liés à la santé, en conjuguant à la fois approches macroéconomique et microéconomique, théorie et faits empiriques. Le cours visera à comprendre comment le secteur des soins de santé est organisé et comment les individus, faisant face à une incertitude sur leurs conditions de santé et sur leur longévité, prennent des décisions d'investissement en santé. Des problèmes liés à la sélection adverse et l'aléa moral sur le marché de l'assurance privée des soins de santé seront aussi abordés. Le cours comportera deux parties.

La première partie sera consacrée aux aspects des inégalités de santé en lien avec les caractéristiques socioéconomiques. Nous regarderons de plus près le rôle de la santé et ce que ceci implique pour les tendances futures en matière de retraite et d'épargne avec les modèles de cycles de vie, les aspects macroéconomiques de la santé et les différents enjeux de la demande de soins de santé sur les dépenses de santé, la longévité et la rémunération de médecins entre autres.

La deuxième partie du cours visera à comprendre comment le secteur des soins de santé est organisé. Nous regarderons de plus près l'assurance-santé, la tarification des médicaments. Nous étudierons les comportements des individus et l'impact d'un certain nombre de facteurs sur leur santé et leur longévité, ainsi que la problématique de soins de longue durée.

L'objectif du cours est de donner les outils méthodologiques et conceptuels nécessaires à l'étudiant afin d'étudier cette problématique de manière plus approfondie.

Évaluation

Le cours est destiné aux étudiants de maitrise et de doctorat. L'évaluation des travaux pratiques sera adaptée au niveau de l'étudiant.

Voici l'évaluation que nous vous proposons :

- Travaux pratiques (2) pour 40% (1 présentation pour 20% et 1 travail rapport d'arbitre pour 20%) de la note finale. Il comprend l'évaluation de la première partie du cours.
- Examen de mi- session (en classe ou en ligne) pour 10% de la note finale.
- Travaux pratiques (2) pour 40% (1 présentation pour 20% et 1 travail de rapport d'arbitre pour 20%) de la note finale. Il comprend l'évaluation de la deuxième partie du cours.
- Examen final (en classe ou en ligne) pour 10% de la note finale.

L'examen de mi-session ainsi que l'examen final comporteront une partie de questions de cours et une partie d'exercices. L'examen de mi-session portera sur les parties du cours qui ont déjà été traitées. L'examen de fin de session portera sur la deuxième moitié du cours.

Il est interdit de sortir durant l'examen, sauf si l'étudiant a terminé et rendu sa copie. Aucune calculatrice à écran large ni aucun appareil électronique (ex : téléphone, ordinateur) ne seront acceptés pendant l'examen

Plan du cours :

Partie I : Prof. Fonseca

1. La santé et les inégalités santé
2. La santé et le vieillissement
3. La demande de santé
4. Macroéconomie de la santé
5. Méthodes appliqués des analyses coût-bénéfice des services en santé

Références Partie I

De Nardi, Mariacristina, Eric French, and John B. Jones. Why do the elderly save? the role of medical expenses. Journal of Political Economy, 118(1) :pp. 39–75, 2010.

Gray A. M., P.M. Clarke, J.L. Wolstenholme et S. Wordsworth (2011) Applied Methods of Cost-Benefit Analysis in Health Care, Ed. Oxford, Handbooks in Health Economic Evaluation

Mcintosh, E., P.M. Clarke, E. J. Frew and J. J. Louviere (2010) Applied Methods of Cost-Effectiveness Analysis in Health Care, Ed.Oxford, Handbooks in Health Economic Evaluation.

Michaud, Pierre-Carl , Dana Goldman, Darius Lakdawalla, Adam Gailey, and Yuhui Zheng. Differences in health between americans and western europeans : Effects on longevity and public finance. Social Science and Medicine, 73(2) :254 – 263, 2011.

Newhouse Joseph P.. Medical care costs : How much welfare loss ? The Journal of Econo- mic Perspectives, 6(3) :pp. 3–21, 1992.

Palumbo, Michael G. Uncertain medical expenses and precautionary saving near the end of the life cycle. The Review of Economic Studies, 66(2) :pp. 395–421, 1999.

Picone, Gabriel, Marten Uribe, and R. Mark Wilson. The effect of uncertainty on the demand for medical care, health capital and wealth. Journal of Health Economics, 17 (2) :171 – 185, 1998.

Phelps, C.E. (2003) Health Economics. Ed. Addison Wesly.

Rust, John and Christopher Phelan. How social security and medicare affect retirement behavior in a world of incomplete markets. Econometrica, 65(4): pp. 781–831, 1997.

Sloan, F. and Hsieh, C.-R. (2012). Health Economics. Mit press edition.

Smith, James P. Healthy bodies and thick wallets: The dual relation between health and economic status. The Journal of Economic Perspectives, 13(2) :pp. 145–166, 1999. ISSN 08953309. URL http://www.jstor.org/stable/2647123.

Willard G. Manning, Joseph P. Newhouse, Naihua Duan, Emmett B. Keeler, and Arleen Leibowitz. Health insurance and the demand for medical care: Evidence from a randomized experiment. The American Economic Review, 77(3) :pp. 251–277, 1987.

Partie II : Prof. Leroux

6. Assurance et risque de reclassification.

7. Problèmes de sélection adverse en santé.

8. Problèmes d'aléa moral en santé.

9. Economie comportementale : myopie et habit formation

10. Longévité et perte d'autonomie

11. Mesure de la qualité de la santé, équité et compensation

Références Partie II

Bardey D., A. Couffinhal and M. Grignon, 2003, Le risque moral *ex post* est-il si néfaste ?, *Revue Française d'Economie,* 18 (2), 165-197.

Bardey, D., 2003, Gestion des risques longs et comportements de risque moral sur les marchés d'assurance maladie, la première inefficacité peut-elle éliminer la seconde?, Revue d'Economie Politique, 113, pp. 323-334.

Bommier A., M-L. Leroux and J-M. Lozachmeur, 2011, Differential mortality and Social Security, Canadian Journal of Economics, 44(1), p. 273-289.

Boyer M., P. De Donder, C. Fluet, M-L. Leroux, P-C. Michaud, 2020, "Long Term Care Insurance: Knowledge Barriers, Risk Perception and Adverse Selection", Forthcoming *American Economic Journal: Econ Policy*.

Cairns J. and M.M. Van Der Pol, 1997, Saving future lives. A comparison of three discounting models, Health Economics, vol. 6, p. 341–350.

Cremer H, P. De Donder, D. Maldonado, P. Pestieau, 2012, Taxing Sin Goods and Subsidizing HealthCare, Scandinavian Journal of Economics, 114(1), 101–123.

Cremer H., Pestieau P., Ponthière G., 2012, The economics of long-term-care: a survey, Nordic economic policy review, 2, 107-148.

Einav, L., Finkelstein, A., and Cullen, M. R., 2010, Estimating Welfare in Insurance Markets: Using Variation in Prices. The Quarterly Journal of Economics , 125(3), 877-921.

Finkelstein, McGarry and Sufi, 2005, Dynamic inefficiencies in insurance markets: evidence from the long-term care insurance, The American Economic review, 95(2), 224-228.

Fleurbaey, M., G Ponthière, 2013, Prevention against equality?, Journal of Public Economics 103, 68-84.

Fleurbaey M., Leroux M-L, and G. Ponthière, 2014, Compensating The Dead, Journal of Mathematical Economics, 51, p. 28-41.

Laibson, D.,1997, Golden eggs and hyperbolic discounting. Quarterly Journal of Economics, 112 (2), 443-477.

Leroux M-L., P. Pestieau, G. Ponthiere, 2011, Longevity, genes and efforts: an optimal taxation approach to prevention, Journal of Health Economics 30 (1), 62-76

Mossin J, 1968, Aspects of Rational Insurance Purchasing, Journal of Political Economy, 76 (4), pp. 553-56.

Ponthière G., 2017, Pollution, décès prématuré et compensation », Revue économique, (Vol. 68), p. 97-118.

Rothschild, M., and J. Stiglitz, 1976, Equilibrium in Competitive Insurance Markets: An Essay on the Economics of Imperfect Information, The Quarterly Journal of Economics 90 (4), 629-649.

Salanié,B., 2012, Théorie des Contrats, Economica.

Sheshinski E., 2007, The Economic Theory of Annuities, Princeton University Press

Page d'information

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'aménagements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de **l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'aménagements en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience ou une incapacité mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148, situation.handicap@uqam.ca ou se présenter au local AB-2300 le plus tôt possible.

PLAGIAT - Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf
Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886
http://www.harcelement.uqam.ca